

# BILAN DE MANDATURE



L'essentiel & plus encore



## Editos



*Les élections approchent à grands pas et il nous faut nous mobiliser.*

*Forte de cette conviction, il m'a semblé nécessaire de vous présenter un état des lieux des actions menées depuis 4 ans.*

*Ce document doit permettre à chacun de nous de mesurer la puissance de notre mutualisme : notre réseau des élus ancré sur les territoires participe à ce que la MSA ne soit jamais déconnectée des préoccupations qui sont celles des acteurs du monde agricole et permet de mettre en oeuvre des actions concrètes.*

*Cet état des lieux, je l'imagine comme une preuve de l'envergure des tâches accomplies, mais aussi comme un aperçu de ce que nous pouvons encore faire dans les années à venir. A rebours du climat ambiant, j'envisage cet exercice comme une démonstration de notre capacité à nous mobiliser, à agir et à infléchir sur les projets, les tendances et les évolutions.*

*Ce bilan de mandature rappelle à celles et ceux qui pouvaient encore en douter, que la place des élus est légitime et que l'action de chacun est essentielle.*

Marie-Claude SALIGNON, Présidente de la MSA  
Alpes-Vaucluse

*En vous présentant ce bilan de mandature, nous exprimons le souhait de repositionner l'action des élus de la MSA dans son contexte.*

*Je défends avec conviction la situation des salariés agricoles et je trouve à chaque fois dans l'implication des élus un souffle pour continuer à oeuvrer dans ce sens.*

*L'action des élus agit comme une courroie de transmission : ils écoutent, ils identifient, ils repèrent des situations puis relayent le problème ou la difficulté auprès des équipes de la MSA.*

*La courroie a ceci de particulier qu'elle est souple et qu'elle épouse les contours les plus variés. Il en est de même avec les élus qui, par leur expérience, sont en mesure de comprendre et d'adapter leurs paroles aux vécus de leurs interlocuteurs.*

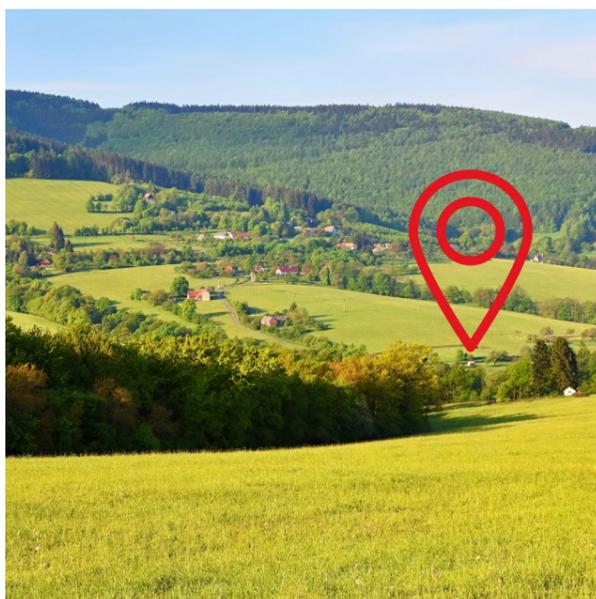
*La courroie transmet l'énergie, elle permet d'avancer mais contribue aussi à amortir les vibrations et les chocs ... c'est là un des nombreux rôles qu'endossent les élus. Je pourrais filer cette métaphore indéfiniment. En substance, je veux simplement dire que les élus MSA sont irremplaçables et qu'ils occupent le terrain social et agricole comme nul autre n'est en mesure de le faire aujourd'hui.*

Jean-Michel MAZET, 1er Vice-Président de la MSA  
Alpes-Vaucluse



## Les territoires

### LA PRÉSENCE TERRITORIALE : UNE PRIORITÉ



Orientation stratégique majeure définie par le Conseil d'Administration et portée par les élus de la MSA Alpes-Vaucluse, la présence territoriale s'est renforcée en 4 ans.

Aujourd'hui, la MSA Alpes-Vaucluse se positionne comme acteur incontournable de la vie des territoires :

- en nouant des partenariats avec les acteurs locaux déjà présents
- en portant des actions au cœur des territoires
- en ouvrant et en aménageant des lieux d'accueil.

*J'ai souhaité placer la proximité au centre de ma mandature. C'est pourquoi nous avons œuvré pour déployer largement l'accueil sur rendez-vous, gage de qualité et de sérénité.*

Marie-Claude SALIGNON, Présidente

### OBJECTIF : UNE MSAP PRÈS DE CHEZ VOUS



Dans un souci de proximité et de qualité de service rendu aux adhérents, la MSA Alpes-Vaucluse s'est appuyée sur le réseau des Maisons de Service Au Public (MSAP). Depuis 2015, ce ne sont pas moins de 48 MSAP qui ont signé une convention avec la MSA Alpes-Vaucluse afin d'offrir un service de proximité aux adhérents.

Cette démarche de conventionnement avec les MSAP se poursuit de façon à encore consolider la présence territoriale des services de la MSA.



### L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE AGENCE À ORANGE



Projet phare de la mandature, l'ouverture de l'agence d'Orange répond à un besoin de proximité des services publics. Cette 7ème agence d'accueil a été inaugurée le 11 avril 2019.

Y sont présents physiquement les principaux domaines couverts par l'offre du guichet unique : les services médicaux, la prévention des risques professionnels, les travailleurs sociaux, les conseillers en protection sociale, les agents d'accueil ainsi que les associations du groupe MSA.

*A l'heure où l'on entend parler de désertification des services publics, la MSA Alpes-Vaucluse est soucieuse de la proximité du service qu'elle rend à ses adhérents et apporte une réponse concrète à cet enjeu.*

Jean-Michel MAZET, 1<sup>er</sup> Vice-Président

# 2015

**Février**

1ère manifestation sur le maintien dans l'emploi autour de témoignages vidéos.

3 projets portés par des jeunes soutenus par la MSA Alpes-Vaucluse sont récompensés lors du Salon International de l'Agriculture à Paris.

**Mars**

**Mars**

Bilan des actions d'aide aux aidants sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Ventoux Comtat Venaissin.

Lancement du dispositif exceptionnel d'aide au répit des actifs en situation de rupture.

**Avril**



# Les territoires

## Le réseau d'accueil - MSA Alpes-Vaucluse



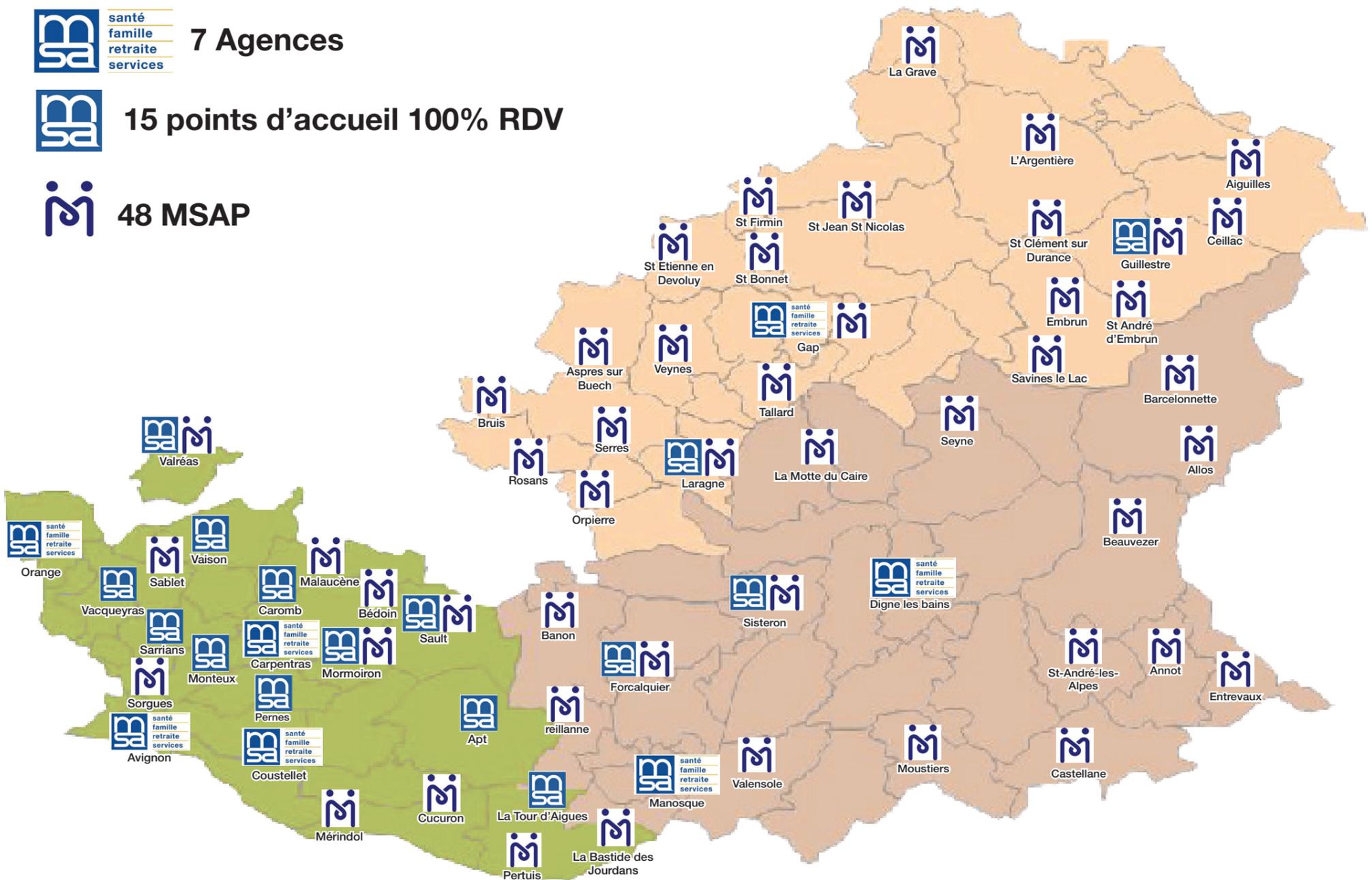
7 Agences



15 points d'accueil 100% RDV



48 MSAP



2016

Février

Bilan des actions menées dans le cadre de la charte de solidarité des aînés sur le Queyras.

Soutien au projet de micro-crèche sur Avignon destiné à faciliter le retour à l'emploi des femmes en difficulté d'insertion professionnelle.

Mars

Été-automne

Accompagnement et soutien financier aux adhérents concernés par la fermeture du tunnel du Chambon.

Participation de la MSA Alpes-Vaucluse au festival HandiClap qui met à l'honneur des salariés reprenant le travail malgré leur handicap.

Novembre

Décembre

Mise en place de deux cellules pluridisciplinaires de détection et de prévention du risque suicidaire.



## Le rôle des élus

### LES ÉLUS MSA FORMENT UN RÉSEAU LOCAL QUI S'INSCRIT DANS UN ENSEMBLE NATIONAL

Présents sur les territoires, les 24 000 élus de la MSA appréhendent les besoins des ressortissants du régime agricole et des habitants. Cette connaissance influence les décisions prises par les conseils d'administration notamment dans leur politique d'action sanitaire et sociale à travers des aides adaptées aux adhérents et des actions collectives ouvertes aux populations rurales.

Le réseau local des élus de la MSA Alpes-Vaucluse s'inscrit donc dans un ensemble national dont l'influence et la vitalité sont reconnues.

### LES ÉLUS REPRÉSENTENT LA MSA PARTOUT OÙ ILS INTERVIENNENT

Les élus sont également les porte-parole de la MSA auprès des partenaires et décideurs locaux. Ils peuvent être présents dans certaines instances (CCAS ou CCIAS) où ils apportent leurs expériences des questions sociales et défendent les intérêts des adhérents.

Les élus ont également un rôle de représentation officielle : ils représentent l'institution lors des manifestations agricoles, auprès des partenaires

(chambres d'agriculture), des associations et sont, par définition, appelés à cotoyer les décideurs politiques locaux (maires, députés, sénateurs, conseillers territoriaux).

Ils sont force de mobilisation et de proposition. Le titre d'élu MSA confère à celui qui le détient une réelle légitimité pour évoquer certains sujets et fédérer les acteurs politiques et associatifs afin de porter des projets locaux.

### LES ÉLUS MSA PORTENT LA VOIX DES ADHÉRENTS

A partir d'un constat collectif, les élus MSA sont en mesure d'identifier les besoins des populations en fonction de leurs spécificités (jeunes, familles, personnes âgées, retraités, en recherche d'emploi...) et de bâtir, avec l'appui des services de la MSA, des projets locaux qui répondent aux besoins exprimés.

Les élus MSA sont au contact des personnes et sont donc les plus légitimes pour faire remonter les préoccupations quotidiennes des adhérents et interpeller la MSA en cas de difficultés personnelles, familiales, financières, de santé. Ils aident celles et ceux qui peuvent bénéficier de prestations ou d'un accompagnement personnalisé.

En informant les adhérents au sujet des actions que la MSA organise pour eux et près de chez eux, ils participent à l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Il en est de même lorsqu'un élu permet aux adhérents de découvrir les services que la MSA propose (téléassistance, services en ligne...)

### LES ÉLUS MSA PEUVENT S'APPUYER SUR LA FORCE DU GUICHET UNIQUE

Les actions des élus MSA font ainsi écho aux préoccupations sociétales actuelles d'accès aux soins, de fracture numérique, d'intégration des jeunes dans la vie professionnelle, d'isolement, de prévention de l'alcoolisme, de protection des jeunes sur les réseaux sociaux... Toutes ces actions sont portées par des élus MSA engagés puis relayés par les services de la MSA qui travaillent de concert pour que les projets aboutissent.

Les travailleurs sociaux, les médecins, les techniciens, les préventeurs, les conseillers en protection sociale ainsi que les infirmiers mettent toutes leurs compétences et leur énergie au service des projets proposés et portés par les élus de la MSA.

*Pour agir efficacement sur les territoires, vous n'êtes pas seuls : vous faites partie d'un réseau d'élus et les services de la MSA sont à vos côtés. Ensemble refusons le fatalisme et retrouvons-nous les manches pour nous faire entendre, pour détecter les situations qui posent problème et pour porter des solutions efficaces.*

Marie-Claude SALIGNON, Présidente



# 2017

**Janvier**

Déploiement du dispositif d'aide au répit des agriculteurs confrontés à l'épuisement professionnel : «se faire remplacer pour souffler».

Lancement des réunions d'information et de formation TESA + :  
+ de 50 réunions par an  
+ de 1000 employeurs accompagnés.

**Mars**

**Avril**

Organisation des agences d'accueil de la MSA vers le 100 % rendez-vous.





## Le rôle des élus

**«Être élu de la MSA Alpes-Vaucluse, c'est s'engager pour ceux qui vous entourent»**

Depuis 2016, les élus MSA ont signalé plusieurs dizaines de situations de mal-être professionnel et ont permis à des assistantes sociales et à des psychologues d'intervenir.

**«Être élu de la MSA Alpes-Vaucluse, c'est agir sur les territoires»**

En 2018, la connaissance du terrain d'une élue a permis de mener un diagnostic territorial en santé destiné à lutter contre les déserts médicaux.

**«Être élu de la MSA Alpes-Vaucluse, c'est faire vivre la solidarité au coeur des territoires»**

Les élus de la MSA Alpes-Vaucluse ont permis d'identifier de nombreuses situations de détresse. Des aides sociales ont pu ainsi être versées à des familles dans le besoin.



**L'élu est le coeur du mutualisme**

**«Être élu de la MSA Alpes-Vaucluse, c'est représenter l'institution»**

Quotidiennement, les élus de la MSA représentent la protection sociale agricole lors de manifestations publiques, lors de réunions politiques ou au sein d'instances décisionnelles.

**«Être élu de la MSA Alpes-Vaucluse, c'est faire remonter les préoccupations quotidiennes «**

Crise agricole, enlisement d'une entreprise, difficultés d'un salarié en épuisement professionnel... toutes ces situations existent et sont relayées par les élus de la MSA.

**2017**



Formation à la prévention des chutes de hauteur destinée aux arboriculteurs.

**Mai**

**Mai**

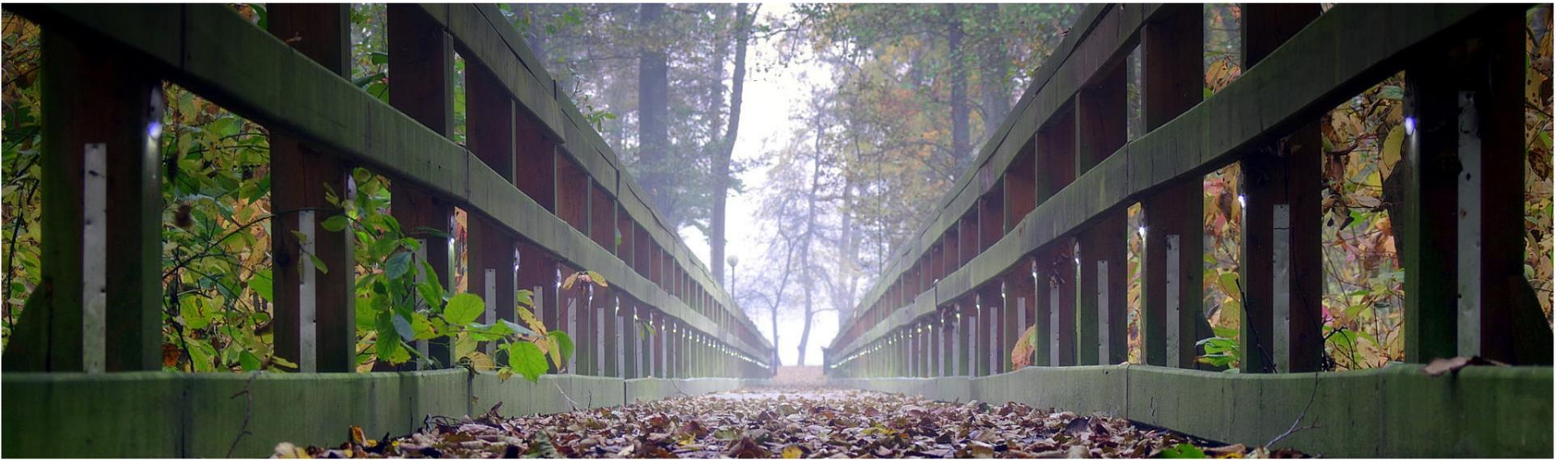


Début des mutualisations de proximité

Participation de la MSA Alpes-Vaucluse à la 1ère édition de Terroirs en fête dans le Vaucluse.

**Juin**





# Les modernisations & perspectives 2025

## PLUS DE NUMÉRIQUE, PLUS D'ACCOMPAGNEMENT



La MSA Alpes-Vaucluse a choisi de déployer des services en ligne performants au service des adhérents. En 2018, par exemple, le nouveau service en ligne «Jedemandemaretraiteenligne» a été ouvert.



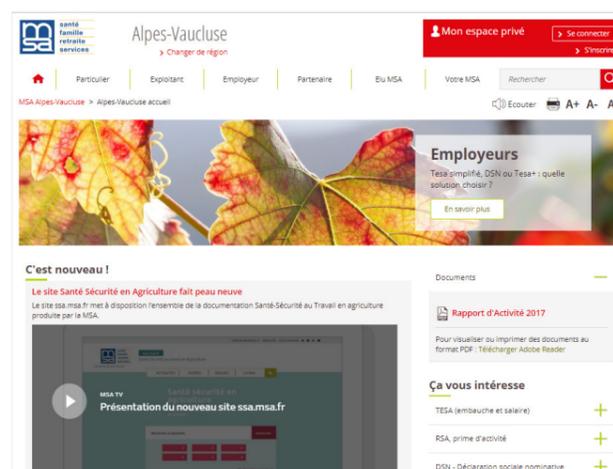
Ce nouveau service en ligne s'ajoute aux nombreux autres déjà existants : «Je demande ma prime d'activité», «Je déclare mes revenus trimestriels», «J'effectue un Titre Emploi Simplifié Agricole», «Je télécharge mes documents et formulaires»...

Il en existe plus de 92 aujourd'hui et le réseau des MSA travaille à en développer de nouveaux chaque jour.

L'accompagnement au numérique prend 3 formes :

- Promeneurs du net : assurer une présence éducative sur le net pour les jeunes
- Silver surfer : aider les aînés à apprivoiser internet et ses codes
- Coup de pouce connexion : faciliter l'accès à Internet pour les actifs en difficulté.

Que ce soit avec la refonte de notre site internet en 2018 ou encore le nouveau format des campagnes de communication et d'information par mails et SMS, la MSA Alpes-Vaucluse s'appuie sur les outils numériques pour répondre toujours mieux et plus rapidement aux adhérents.



En 2018, **87 000** adhérents ont été destinataires de mails et/ou sms, de la MSA Alpes-Vaucluse suite à l'une des **130** campagnes d'informations menées.

## SE PROJETER POUR AVANCER : LE PLAN STRATÉGIQUE MSA 2025

Coconstruit avec les caisses locales de MSA, le plan stratégique MSA 2025 doit permettre à la protection sociale agricole d'évoluer dans le bon sens afin de :

- gagner en performance et de se doter d'une organisation et d'un mode de fonctionnement toujours plus optimal,
- renforcer sa présence sur les territoires auprès des populations adhérentes,
- réaffirmer sa position d'acteur central du monde agricole et d'interlocuteur social privilégié des territoires ruraux,
- valoriser le rôle et la place des élus,
- renforcer la relation humaine en réaffirmant les principes du mutualisme.



Il s'agit d'un plan stratégique de grande ampleur dans lequel doivent converger les aspirations, l'énergie et l'implication des personnels et des élus de toutes les MSA.

# 2018

**Janvier**

Lancement du diagnostic territorial sur la santé et la prévention dans la zone de Sault (84).

Lancement des ateliers «Et si on parlait travail?» destinés à libérer la parole des agriculteurs et des salariés au sujet de leur travail.

**Mars**

**Août**

Accompagnement social et prises en charge de cotisations suite à l'épidémie de fièvre charbonneuse.





## Les élections MSA : 2020 commence aujourd'hui

En janvier 2020, les ressortissants du régime agricole (salariés, exploitants ou employeurs de main-d'oeuvre, qu'ils soient actifs ou retraités), soit plus de 2,5 millions de personnes, seront appelés à voter pour leurs délégués MSA. Ces élections constituent un enjeu majeur pour le régime.

Ce moment sera essentiel afin d'affirmer l'importance de la MSA dans son rôle d'acteur de service public sur les territoires. C'est ce que nous essayons de faire lorsque nous travaillons en lien avec les élus des collectivités territoriales et les représentants de la profession. C'est aussi ce que nous faisons localement lorsque nous participons au développement des Maisons de Services au Public (MSAP) et que nous ouvrons de nouvelles agences. En nous rapprochant au plus près des populations qui en ont besoin, la MSA Alpes-Vaucluse se positionne comme le régime de protection sociale du dernier kilomètre.

Ce moment des élections sera essentiel pour promouvoir l'organisation démocratique et représentative du régime. C'est une spécificité dont nous devons être fiers et qui a le mérite de conférer aux élus MSA une réelle légitimité. Le poids de cette légitimité est indissociable du niveau de participation aux élections et de notre capacité à promouvoir la démocratie sociale agricole.

Cette légitimité ne peut exister durablement que dans la mesure où le mutualisme est l'un des piliers fondateurs de notre régime de protection sociale. Le mutualisme rend chaque adhérent partie prenante de sa protection sociale, d'une part, en participant aux élections de la MSA, d'autre part, en ayant la possibilité de se porter lui-même candidat. Une fois désignés, les élus se réunissent à leur tour pour composer un Conseil d'Administration qui se dotera d'un Président, d'un 1er Vice-Président et de Présidents des instances mutualistes (Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale, Comité de Protection Sociale des Salariés, Comité de Protection Sociale des Non-Salariés, Commission de Recours Amiable...).

**ÉLECTIONS MSA**  
du 20 au 31 janvier 2020

**VOTER**

**C'est  
utile !**

sur internet ou par courrier

Les élections sont essentielles afin de valoriser la place et les actions des élus MSA. Derrière l'engagement de chaque élu, il y a une implication personnelle, une volonté forte de représenter les adhérents et le souhait de faire vivre la solidarité. La connaissance étroite des territoires et des personnes qui y vivent fait du réseau des élus une force dont la MSA a besoin pour mener à bien ses actions.

Nos élections MSA se tiendront en 2020, soit deux ans avant les élections présidentielles : la participation devra être massive et sans ambiguïté pour faire savoir aux décideurs publics que le monde agricole est attaché à sa protection sociale professionnelle et que l'Etat devra tenir compte des demandes exprimées par les élus de la MSA. Plus le taux de participation aux élections MSA 2020 sera élevé, plus la voix des élus MSA sera forte et pourra être entendue.

Dès aujourd'hui, votre mobilisation est donc indispensable : il nous faut travailler collectivement afin de perpétuer notre identité mutualiste et de créer les conditions d'une forte participation au vote.

**2018**



La MSA devient membre associé de Coll'Vert et contribue à la distribution de fruits locaux de saisons dans les écoles et collèges.

**Octobre**

**Automne**



Ouverture du service d'aide à domicile Bulle-d'Air.

Ouverture d'une nouvelle agence d'accueil à Orange.



**Décembre**

# Engagés pour les élections MSA 2020

**2020 COMMENCE AUJOURD'HUI!**



## LE DÉLÉGUÉ, MEILLEUR RELAIS ENTRE LA MSA ET SES ADHÉRENTS.

Les délégués sont les **premiers relais** entre les adhérents et la MSA. Parce qu'ils leur ressemblent, ils connaissent les besoins des assurés et sont essentiels à la gestion du régime.

Salarié de l'agriculture, exploitant, employeur de main-d'œuvre, actif ou retraité, **le délégué porte la voix de l'adhérent** et l'oriente vers les services de la MSA. Il détecte et guide les publics les plus fragiles, afin qu'ils bénéficient d'aides et des droits auxquels ils peuvent prétendre.

**Proche des adhérents, le délégué est un acteur du territoire** : il initie et accompagne des actions sociales, de santé et de développement local, associant adhérents, populations et partenaires.

Il désigne ses pairs qui siègent aux Conseils d'Administration des MSA. Il veille ainsi à l'application des politiques institutionnelles et **contribue à l'amélioration des services proposés** par sa connaissance du milieu agricole local.

MSA Alpes-Vaucluse  
1, Place des Maraîchers CS 60505  
84056 AVIGNON Cedex 9

Tél. : 04 90 13 66 66  
<https://alpes-vaucluse.msa.fr>



santé  
famille  
retraite  
services

L'essentiel & plus encore